

A.V. Simulation

Société par Actions Simplifiée au capital de 7.403.400 euros
Siège social : 7, avenue Albert Durand – 31700 BLAGNAC
829 122 506 RCS TOULOUSE
(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET DES DECISIONS COLLECTIVES ORDINAIRES DU 23 AVRIL 2025 APPROBATION DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-cinq et le 23 avril à 17h,

Les associés de la société A.V. Simulation, société par actions simplifiée au capital de 7.403.400 euros, divisé en 18.280 actions de 405 € de valeur nominale, immatriculée 829 122 506 RCS TOULOUSE, se sont réunis au siège social de la Société sis 7, avenue Albert Durand à BLAGNAC (31700), en vue de prendre des décisions collectives ordinaires, sur convocation faite par le Président de la Société, dans les formes et conditions des statuts.

Sont présents :

- Philippe BREL, agissant en qualité de représentant de la société SOGECLAIR SA, elle-même Présidente de la société OKTAL SAS, société par actions simplifiée, dont le siège social est 5 rue de Caulet à TOULOUSE (31300), RCS TOULOUSE 349 103 531, Propriétaire de 10.100 actions ;
- Olivier COLMARD, agissant en qualité de représentant de la société RENAULT SAS, société par actions simplifiée, dont le siège social est 122 – 122 Bis Avenue du Général Leclerc à BOULOGNE BILLANCOURT (92100), RCS NANTERRE 780 129 987, Propriétaire de 2.696 actions ;
- Philippe LAUFER, agissant en qualité de représentant de la société 3DS INVESTMENTS, société par actions simplifiée, dont le siège social est 10 rue Marcel Dassault à VELIZY-VILLACOUBAY (78140), RCS VERSAILLE 852 559 764, Propriétaire de 2.742 actions ;
- Laurent BENOIT, agissant en qualité de représentant de la société UTAC Holding, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé Autodrome de Linas-Montlhéry, avenue Georges Boillot à LINAS (91310), RCS EVRY 824 418 248, Propriétaire de 2.742 actions.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les associés en entrant en séance. La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 18.280 actions sur les 18.280 actions composant le capital et ayant le droit de vote. Il constate ainsi que le quorum requis de participation de 90% des droits de vote de la Société (sur première convocation) est réuni.

Sont également présents :

- Sandrine BOURGET, représentant EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST, Commissaire aux comptes,
- Frédéric JOUCLA, représentant GRANT THORNTON, Commissaire aux comptes,
- Aloys URBAIN, représentant le Comité Social et Economique,
- Anaïck BOURICE, Assistante Juridique au sein du Groupe SOGECLAIR.

La société SOGECLAIR, Présidente de la Société, représentée par Philippe BREL, préside la réunion (le "**Président**"). Anaïck BOURICE est désignée secrétaire.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition de la collectivité des associés :

- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Une copie de la lettre de convocation adressée aux associés,
- La copie de la lettre de convocation adressée aux Commissaires aux comptes,
- La copie de la lettre de convocation adressée sous pli recommandé au Comité Social et Economique, accompagnée de l'avis de réception,
- La feuille de présence.

Pour être soumis à la collectivité des associés, sont également déposés :

- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024,
- L'inventaire de l'actif et du passif de la Société au 31 décembre 2024,
- Le rapport établi conjointement par le Président et le Directeur Général, comprenant rapport de gestion du Directeur Général sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Les rapports des Commissaires aux comptes,
- Le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les associés ont eu la faculté d'exercer, préalablement à la réunion, leur droit de communication, selon les dispositions du Code de commerce et des statuts, ce dont la collectivité des associés lui donne acte.

Il déclare également que tous les documents et renseignements prévus par les statuts ont, conformément auxdits statuts, été joints aux convocations, ce dont la collectivité des associés lui donne acte.

Le Président rappelle que la collectivité des associés est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant (Décisions Collectives Ordinaires) :

- Rapport de gestion sur l'activité et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes clos le 31 décembre 2024,
- Rapport sur les conventions réglementées,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Affectation du résultat,
- Approbation des conventions réglementées,
- Présentation des documents de gestion prévisionnelle,
- Pouvoirs à conférer.

Puis le Président donne lecture du rapport conjoint du Directeur Général et du Président et présente aux associés les comptes annuels. Lecture est ensuite donnée des rapports des Commissaires aux Comptes. Un large échange de vues s'instaure entre les associés.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

QUATRIEME RESOLUTION : POUVOIRS A CONFERER

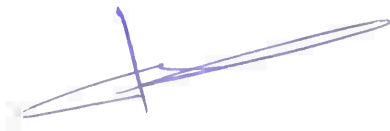
La Collectivité des Associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal des présentes résolutions pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée et il a été dressé le présent procès-verbal.

La Société SOGECLAIR SA
Représentée par Philippe BREL
Présidente

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned below the text of the President.

Certifiée conforme par le Président

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

La Collectivité des Associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directeur Général et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, lesdits comptes, établis et arrêtés par le Conseil d'administration, se soldant par un report à nouveau de 2 573 759,44 euros et un résultat net comptable de 1 655 514,19 euros, approuve l'inventaire, ces comptes ainsi que les opérations traduites par eux ou résumées dans le rapport de gestion.

Elle approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 10 723 euros et l'impôt correspondant.

La Collectivité des Associés donne en conséquence au Président, au Directeur Général et au Conseil d'Administration quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice approuvé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Conseil d'Administration, la Collectivité des Associés décide l'affectation suivante du report à nouveau et du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

Origine

- Report à nouveau	2 573 759,44 €
- Résultat de l'exercice : profit de	1 655 514,19 €

Affectation

- Report à nouveau	4 002 339,63 €	
Ainsi porté de 2 573 759,44 € à 4 002 339,63 €		
- Distribution de dividendes	226 934 €	
Totaux	4 229 273,63 €	4 229 273,63 €

Le dividende sera mis en paiement à compter du 6 mai 2025, sous réserve de la réception par le service financier de la société SOGECLAIR SA des relevés d'identités bancaires à jour des associés avant le 25 avril 2025.

La Collectivité des Associés, afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, reconnaît en outre qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes durant les trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : CONVENTIONS REGLEMENTEES

La Collectivité des Associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code du commerce, approuve les conventions de la nature de celles visées audit article conclues au cours de l'exercice écoulé.

Les Associés prennent acte de l'absence de conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2024.

Copie certifiée conforme
par le Président

N° 2050-SD 2024

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : A.V. SIMULATION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2			
Adresse de l'entreprise 7 AVENUE ALBERT DURAND 31703 BLAGNAC Cedex		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET* 8 2 9 1 2 2 5 0 6 0 0 0 1 9		Néant *			
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 4			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC	
		Frais de développement * CX	7 305 326	CQ	3 832 498 3 472 828
		Concessions, brevets et droits similaires AF	1 787 452	AG	1 774 105 13 347
		Fonds commercial (1) AH	2 500 000	AI	2 500 000
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO	
		Constructions AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	18 464	AS	17 720 744
		Autres immobilisations corporelles AT	1 106 427	AU	892 375 214 052
		Immobilisations en cours AV		AW	
		Avances et acomptes AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
		Autres participations CU	873	CV	873
		Créances rattachées à des participations BB		BC	
		Autres titres immobilisés BD		BE	
		Prêts BF	145 962	BG	145 962
		Autres immobilisations financières * BH	165 759	BI	165 759
	TOTAL (II) BJ		13 030 263	BK	6 516 698 6 513 565
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL		BM
En cours de production de biens BN				BO	
En cours de production de services BP				BQ	
Produits intermédiaires et finis BR			460 612	BS	460 612
Marchandises BT				BU	
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes BV	14 657	BW	14 657
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	4 823 606	BY	4 823 606
		Autres créances (3) BZ	17 792 090	CA	17 792 090
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:) CD		CE	
	Disponibilités CF	1 599 091	CG	1 599 091	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) * CH	60 860	CI	60 860	
	TOTAL (III) CJ	24 750 916	CK	24 750 916	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Écarts de conversion actif * (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	37 781 179	1A	6 516 698 31 264 481	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		A.V. SIMULATION		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 403 400)			DA	7 403 400	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	9 336 502	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	740 340	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	2 573 759	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 655 514	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	21 709 516	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN	119 753	
	TOTAL (II)			DO	119 753	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	80 947	
	Provisions pour charges			DQ	70 003	
	TOTAL (III)			DR	150 950	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	118 933	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	223	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	119 676	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 289 761	
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 004 139	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	4 743 934	
TOTAL (IV)			EC	9 276 666		
Ecart de conversion passif *			ED	7 596		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	31 264 481		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
		Écart de réévaluation libre			1D	
		Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	9 033 550
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	2 480	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : A.V. SIMULATION							Néant		*
			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	biens *		FD		FE		FF		
	Production vendue		FG	7 269 151	FH	4 878 762	FI	12 147 914	
	services*		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	7 269 151	FK	4 878 762	FL	12 147 914	
	Production stockée*						FM	257 611	
	Production immobilisée*						FN	1 002 829	
	Subventions d'exploitation						FO	134 282	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	832 156	
	Autres produits (1) (11)						FQ	1 488 096	
Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	15 862 888	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	32 661	
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	6 029 400	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	239 606	
	Salaires et traitements*						FY	4 796 943	
	Charges sociales (10)						FZ	2 242 689	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements* (dont amortissement fonds de commerce)		HS	GA	1 135 192	
				- dotations aux provisions			GB		
				Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
				Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	80 947	
	Autres charges (12)						GE	11 593	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	14 569 030
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	1 293 858
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	369 311	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN	10 375	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	379 686	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 244	
	Différences négatives de change						GS	13 315	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	14 559	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	365 127	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	1 658 985	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise A.V. SIMULATION		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	21 969	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	21 969	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	25 440	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	25 440	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 471)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	16 264 543	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	14 609 029	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 655 514	
RENVVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP		
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	12 568	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	393	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
	(13) Dont cotisations facultatives Madelin A7			
	(13) Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	



GRANT THORNTON
8, rue de Vidailhan
Immeuble Hills Plaza
31130 Balma



EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST
2, rue des Feuillants
BP 97606
31076 Toulouse cedex 3

A.V SIMULATION S.A.S

7, avenue Albert Durant
31 700 Blagnac

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société A.V Simulation S.A.S,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.V Simulation S.A.S relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation des comptes, notamment pour ce qui concerne le chiffre d'affaires comptabilisé selon la méthode de l'avancement et de la constitution des pertes à terminaison.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Toulouse et à Balma, le 9 avril 2025

Les Commissaires aux comptes

Signé par
Frédéric Joucla
65366635663864302d33343...

Signé par
Sandrine Bourget
61613931626262332d6239...

GRANT THORNTON
Frédéric JOUCLA

EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST
Sandrine BOURGET

ANNEXE AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2024

Bilan Actif

A.V. SIMULATION

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 27/02/25
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	7 305 326	3 832 498	3 472 828	3 463 677
Concession, brevets et droits similaires	1 787 452	1 774 105	13 347	27 113
Fonds commercial	2 500 000		2 500 000	2 500 000
Autres immobilisations incorporelles				11 394
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	11 592 778	5 606 603	5 986 175	6 002 184
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	18 464	17 720	744	1 614
Autres immobilisations corporelles	1 106 427	892 375	214 052	278 104
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 124 891	910 095	214 796	279 718
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	873		873	873
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	145 962		145 962	126 020
Autres immobilisations financières	165 759		165 759	171 585
TOTAL immobilisations financières :	312 594		312 594	298 478
ACTIF IMMOBILISÉ	13 030 263	6 516 698	6 513 565	6 580 380

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	460 612		460 612	176 314
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	460 612		460 612	176 314
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	14 657		14 657	110 077
Créances clients et comptes rattachés	4 823 606		4 823 606	8 109 773
Autres créances	17 792 090		17 792 090	15 929 705
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	22 630 354		22 630 354	24 149 555
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 599 091		1 599 091	876 402
Charges constatées d'avance	60 860		60 860	240 403
TOTAL disponibilités et divers :	1 659 951		1 659 951	1 116 805
ACTIF CIRCULANT	24 750 916		24 750 916	25 442 675

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	37 781 179	6 516 698	31 264 481	32 023 054
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

A.V. SIMULATION

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 27/02/25
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 7 403 400	7 403 400	7 403 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	9 336 502	9 336 502
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	740 340	740 340
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 573 759	931 975
Résultat de l'exercice	1 655 514	1 641 784
TOTAL situation nette :	21 709 516	20 054 002
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	21 709 516	20 054 002
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	119 753	237 753
AUTRES FONDS PROPRES	119 753	237 753
Provisions pour risques	80 947	156 037
Provisions pour charges	70 003	74 368
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	150 950	230 405
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	118 933	202 833
Emprunts et dettes financières divers	223	331
TOTAL dettes financières :	119 156	203 164
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	119 676	149 461
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 289 761	3 776 605
Dettes fiscales et sociales	2 004 139	2 760 017
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		220 000
TOTAL dettes diverses :	4 293 900	6 756 622
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	4 743 934	4 389 470
DETTES	9 276 666	11 498 717
Ecarts de conversion passif	7 596	2 177
TOTAL GÉNÉRAL	31 264 481	32 023 054

Compte de Résultat (Première Partie)

A.V. SIMULATION

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 27/02/25
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	7 269 151	4 878 762	12 147 914	11 807 966
Chiffres d'affaires nets	7 269 151	4 878 762	12 147 914	11 807 966
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			257 611 1 002 829 134 282 832 156 1 488 096	32 420 1 321 837 781 082 257 609 1 537 323
PRODUITS D'EXPLOITATION			15 862 888	15 738 237
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			32 661 6 029 400	43 645 6 322 260
TOTAL charges externes :			6 062 061	6 365 905
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			239 606	237 616
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales			4 796 943 2 242 689	4 607 454 2 057 988
TOTAL charges de personnel :			7 039 632	6 665 442
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			1 135 192 80 947	942 757 160 550
TOTAL dotations d'exploitation :			1 216 138	1 103 306
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			11 593	36 271
CHARGES D'EXPLOITATION			14 569 030	14 408 540
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 293 858	1 329 697

Compte de Résultat (Seconde Partie)

A.V. SIMULATION

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 27/02/25
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 293 858	1 329 697
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	369 311	299 790
Reprises sur provisions et transferts de charges		11 368
Différences positives de change	10 375	21 760
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	379 686	332 918
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 244	2 763
Différences négatives de change	13 315	17 371
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	14 559	20 134
RÉSULTAT FINANCIER	365 127	312 783
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 658 985	1 642 480
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	21 969	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	21 969	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	25 440	696
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	25 440	696
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(3 471)	(696)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	16 264 543	16 071 154
TOTAL DES CHARGES	14 609 029	14 429 370
BÉNÉFICE OU PERTE	1 655 514	1 641 784

A.V. Simulation S.A.S

7 Avenue Albert Durand
31700 BLAGNAC

ANNEXE

L'exercice clos le 31/12/2024 présente un total de bilan avant répartition de 31 264 481 €, un total du compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste de 16 264 543 €, et dégage un bénéfice de 1 655 514 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Les notes (ou les tableaux) n° 1 à 18 ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

SOMMAIRE

Élémen t n°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2024 AU 31/12/2024	INFORMATIONS			
		PRODUITES		NON PRODUITES	
		note n°	état fiscal	non signifi - cative s	non appli- cables
1	I – REGLES ET METHODES COMPTABLES Méthodes d'évaluation Calcul des amortissements et des provisions Dérogations Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	1 1			X X
	II – COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT				
2	Etat de l'actif immobilisé	2			
3	Etat des amortissements	2			
4	Etat des stocks	3			
5	Etat des provisions	4			
6	Etat des échéances ces créances et des dettes	5			
7	Informations complémentaires sur : <i>Eléments relevant de plusieurs postes de bilan</i> <i>Réévaluation</i> <i>Frais d'établissement</i>				X X X
8	<i>Frais de recherche appliquée et de développement</i>	1			
9	<i>Fonds commercial</i>	6			
10	<i>Intérêts immobilisés</i> <i>Intérêts sur éléments de l'actif circulant</i> <i>Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant</i> <i>Avance aux dirigeants</i>	1 1			X X
11	<i>Charges et produits constatés d'avance</i>	7			
12	<i>Composition du capital social</i>	8			
13	<i>Charges et produits vis à vis des entreprises liées</i> <i>Parts bénéficiaires</i> <i>Résultat exceptionnel</i>	9 10			X
14	<i>Ventilation du chiffre d'affaires net</i>	11			
15	<i>Ventilation de l'impôt sur le bénéfice</i>	12			
16	<i>Tableau de variation des capitaux propres</i> III – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS Crédit-bail	13			
17	Engagements financiers Dettes garanties par des sûretés réelles Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	14			X X
18	Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	15			
19	Rémunération des dirigeants				X
20	Effectif moyen	16			
21	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	17			
22	Liste des filiales et participations IV – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS	18			X

ANNEXE NOTE N° 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODES D'EVALUATION

PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes sociaux d'AV SIMULATION sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC no 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

PERMANENCE DES METHODES

Aucun changement de méthode n'a été opéré par rapport à l'exercice précédent.

PRINCIPALES METHODES COMPTABLES UTILISEES

Frais de développement

Les dépenses engagées inscrites en immobilisations concernent des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets. Les amortissements débutent dès la fin du projet.

La durée d'amortissement retenue est de 5 ans.

Le montant des amortissements de 2024 s'élève donc à 993 678 €.

Les dépenses de développement comprennent le cas échéant :

- Le coût des matières et services consommés dans le développement.
- La rémunération du personnel prenant part directement aux travaux de développement et les frais connexes.
- L'amortissement du matériel et des installations, dans la mesure où ils sont utilisés pour le développement.
- Une imputation raisonnable des frais généraux ; cette imputation se fait selon des formules semblables à celles qui sont utilisées pour l'imputation des frais généraux aux coûts de production des produits finis.

- L'amortissement d'éléments d'actif incorporels, dans la mesure où ces derniers sont reliés au développement. C'est le cas des brevets ou des licences acquis auprès des tiers pour les besoins du développement.

Les frais de développements activés concernent le développement des applications destinées à la simulation du véhicule autonome et véhicule connecté.

Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion de frais engagés pour leur acquisition. Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation pour l'entreprise (soit entre 1 et 5 ans en linéaire).

Fonds commercial

Le fonds commercial est constitué de l'apport par RENAULT d'un droit de propriété intellectuelle sur le moteur de simulation SCANeR. Il concourt au maintien et au développement du potentiel d'activité de la société. Conformément aux règlements sur les actifs, nous nous sommes assurés que la valeur des fonds de commerce inscrits à l'actif ne comporte pas d'éléments susceptibles de faire l'objet d'une dépréciation.

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Méthode d'amortissements

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif, l'amortissement linéaire est généralement retenu. Les durées d'amortissement déterminées par le groupe sont les suivantes :

CATEGORIE	MODE	DUREE D'UTILITE
Frais de recherche et de dévelop.	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et Aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	1 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. La société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation quand la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur comptable.

A.V. Simulation détient 100% des titres de d'A.V. Simulation USA, société au capital de 1 000 \$ créée le 10 octobre 2018 dans le Delaware avec établissement à Détroit, Michigan, USA.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les contrats à long terme sont comptabilisés suivant la méthode de l'avancement en considérant les éléments suivants :

- le montant du contrat traité ou la prévision de vente,
- le calcul des coûts engagés (main d'œuvre évaluée au coût direct par catégorie de collaborateurs et consommations directes à leur prix d'achat) avec réestimation permanente de la terminaison des affaires,
- le calcul du taux d'avancement en pourcentage des coûts engagés par rapport aux coûts réestimés,
- le calcul de la production de l'exercice en fonction du taux d'avancement des affaires.

Les travaux en cours sont comptabilisés en factures à établir en pourcentage de leur avancement, déduction faite de la facturation émise à la clôture de l'exercice.

Le cas échéant, les facturations afférentes à des travaux restant à faire sont enregistrées en produits constatés d'avance.

Les contrats à exécution successive donnent lieu à l'enregistrement de factures à établir lorsque les prestations rendues n'ont pas été facturées à la clôture de l'exercice.

Lorsqu'une perte à terminaison est à prévoir sur une affaire, une provision est constituée indépendamment de l'avancement.

Autres produits

Les autres produits d'un montant de 1 488 096 euros concernent essentiellement le crédit d'impôt recherche pour 1 471 722 euros.

Evaluation des stocks

Les produits finis et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production englobant les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Lorsque la valeur actuelle à la clôture (valeur vénale pour les produits finis et valeur d'usage pour les travaux en cours) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée pour le montant de la différence.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. En application du règlement ANC N°2015-05 du 2 juillet 2015, les résultats de change sur les dettes et créances commerciales ont été enregistrés en résultat d'exploitation.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

ANNEXE NOTE N°2

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

VALEURS BRUTES	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Immob. Incorporelles	10 586 464 €	1 006 315 €		11 592 778 €
Immob. Corporelles	1 085 114 €	47 946 €	8 169 €	1 124 891 €
Immob. Financières	298 478 €	27 355 €	13 239 €	312 594 €
	11 970 056 €	1 081 616 €	21 408 €	13 030 263 €
AMORTISSEMENTS	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Immob. Incorporelles	4 584 280 €	1 022 323 €		5 606 603 €
Immob. Corporelles	805 396 €	112 868 €	8 169 €	910 095 €
Immob. Financières	0 €			0 €
	5 389 675 €	1 135 192 €	8 169 €	6 516 698 €

ANNEXE NOTE N°3

ETAT DES STOCKS

STOCKS	A l'ouverture de l'exercice	Entrée	Sortie	A la clôture de l'exercice
Stock Simulateurs	191 228 €	318 045 €	56 294 €	452 979 €
Stock Licences	11 772 €		4 140 €	7 632 €
	203 000 €	318 045 €	60 434 €	460 611 €

ANNEXE NOTE N°4**ETAT DES PROVISIONS**

NATURE DES PROVISIONS	A l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Provisions pour pertes à terminaison (2)	156 037 €	80 947 €	156 037 €	80 947 €
Provisions pour pensions et obligations similaires (1)	74 368 €		4 365 €	70 003 €
Provisions pour perte de change				
Provisions pour dépréciations des stocks	26 686 €		26 686 €	
Provisions pour clients douteux (3)	632 500 €		632 500 €	
	889 591 €	80 947 €	819 588 €	150 950 €

(1) Age de départ à la retraite : 67 ans, avec charges sociales. Taux d'actualisation TEC 10 à 3,21%

(2) Les pertes à terminaison éventuelles sont calculées sur l'ensemble des projets pris individuellement et font l'objet d'une provision.

(3) Concerne une facturation client afférente à un litige qui s'est résolu favorablement au cours de l'exercice.

ANNEXE NOTE N° 5**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES**

CREANCES	MONTANT BRUT	LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		A MOINS D'1 AN	A PLUS D'1 AN
Créances de l'actif immobilisé			
• Prêts	145 962 €		145 962 €
• Autres	165 759 €	4 200 €	161 559 €
Créances de l'actif circulant			
• Créances clients et comptes rattachés	4 823 606 €	4 823 606 €	
• Créances sociales et fiscales (1)	6 180 995 €	1 886 544 €	4 294 451 €
• Groupe et associés	11 300 867 €	11 300 867 €	
• Autres	310 228 €	310 228 €	
• Charges constatées d'avance	60 860 €	60 860 €	
TOTAL	22 988 277 €	18 386 305 €	4 601 972 €

(1) Dont crédit d'impôt recherche 2024 pour 1 471 722 €.

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF		
		A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'1 AN	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
• A 1 an au maximum à l'origine				
• A plus d'1 an à l'origine	118 933 €	58 647 €	60 286 €	
Emprunts et dettes financières - Divers	223 €	223 €		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 289 761 €	2 289 761 €		
Dettes fiscales et sociales	2 004 139 €	2 004 139 €		
Dettes sur immobilisations				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	4 743 934 €	4 743 934 €		
TOTAL	9 156 990 €	9 096 704 €	60 286 €	

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :

La société n'a pas souscrit de nouvel emprunt en 2024.

La société a eu recours aux reports d'échéances de six mois sur l'ensemble des prêts bancaires hors PGE au cours de l'exercice 2020, ce report est toujours actif en 2024.

DETAIL DES CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR	MONTANT
Clients et comptes rattachés	728 103 €
Autres créances	275 900 €
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	1 004 003 €
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit	2 703 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	897 505 €
Dettes fiscales et sociales	
Provisions Dettes/CP	381 945 €
Charges/ CP	178 637 €
Charges salariales à payer	272 749 €
Charges sociales à payer	127 308 €
Impôts charges à payer	26 882 €
TOTAL CHARGES A PAYER	1 887 729 €

CREANCES ET DETTES VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES

	CREANCES	DETTES
OKTAL SAS	5 304 €	431 €
SERA		288 €
MSB DESIGN		66 115 €
OKTAL SE	2 817 €	
SOGECLAIR AEROSPACE SAS		42 201 €
RENAULT SAS	1 642 384 €	
SOGECLAIR	11 248 405 €	340 584 €
A.V. SIMULATION USA	60 006 €	
DASSAULT	189 372 €	
MSB GLOBALES RESOURCES		42 921 €
AVIACOMP		105 €
SOGECLAIR AEROSPACE SARL		7 001 €
SYDAC INDE	641 €	24 217 €
UTAC	8 280 €	
TOTAL	13 148 929 €	523 863 €

ANNEXE NOTE N° 6

FONDS COMMERCIAL

	VALEUR BRUTE AU BILAN	TAUX AMORTISSEMENT
Droit au bail		
Eléments acquis du fonds de commerce		
Eléments du fonds de commerce reçus en apport	2 500 000 €	
Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation		
TOTAL	2 500 000 €	

ANNEXE NOTE N° 7**CHARGES ET PRODUITS CONSTATES
D'AVANCE**

	CHARGES	PRODUITS
Charges ou produits d'exploitation	60 860 €	4 743 934 €
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	60 860 €	4 743 934 €

ANNEXE NOTE N° 8**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Actions/parts sociales composant le capital au début de l'exercice	18 280	405 €
Actions/parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions/parts sociales annulées pendant l'exercice		
Actions/parts sociales composant le capital en fin d'exercice	18 280	405 €

ANNEXE NOTE N° 9**CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES**

	CHARGES	PRODUITS
SOGECLAIR		369 201 €
		369 201 €

ANNEXE NOTE N° 12**VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES LIÉS**

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
RESULTAT COURANT	1 658 985 €		1 658 985 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(3 471) €		(3 471) €
RESULTAT COMPTABLE	1 655 514 €		1 655 514 €

ANNEXE NOTE N°13**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

	01/01/2024	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2024
Capital en nombre d'actions	18 280						18 280
Valeur nominale	405						405
Capital social	7 403 400						7 403 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	9 336 502,31						9 336 502,31
Réserve légale	740 340						740 340
Report à nouveau	931 975,11			1 641 784,33			2 573 759,44
Résultat de l'exercice	1 641 784,33			(1 641 784,33)		1 655 514,19	1 655 514,19
Total capitaux propres	20 054 001,75					1 655 514,19	21 709 515,24

ANNEXE NOTE N° 14**ENGAGEMENTS FINANCIERS**

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	Néant
Cautions sur marchés	Néant
Avals et cautions	1 031 867 €
Engagements en matière de pensions	Néant
Autres engagements donnés	Néant
Redevances de credit-bail mobilier restant à payer (option d'achat incluse)	Néant
Redevances de credit-bail immobilier restant à payer	Néant
ENGAGEMENTS REÇUS	NEANT

ANNEXE NOTE N°15**ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT**

VARIATION DES IMPÔTS DIFFERES OU LATENTS	DEBUT EXERCICE		VARIATION		FIN D'EXERCICE	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
CHARGES NON DEDUCTIBLES TEMPORAIREMENT						
● A déduire ultérieurement						
→ Organic						
→ Perte à terminaison	39 009 €			18 772 €	20 237 €	
→ Provision pour risques de change						
→ Provision sur stocks						
→ Provision pour retraite	18 592 €			1 091 €	17 501 €	
	57 601 €			19 863 €	37 738 €	

Taux IS retenu pour calcul des impôts différés : 25 %

ANNEXE NOTE N° 16**EFFECTIF MOYEN**

CADRES	72
ETAMS	11

TOTAL	83

ANNEXE NOTE N° 17**IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES**

S.A. SOGECLAIR
7 avenue Albert Durand
31700 BLAGNAC

ANNEXE NOTE N° 18

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

INFORMATIONS FINANCIERES FILIALES ET PARTICIPATIONS	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES APRES RESULTAT	QUOTE-PART DU CAPITAL DETENU	VALEURS COMPTABLES DES TITRES DETENUS		PRETS ET AVANCES CONSENTIS NON ENCORE REMBOURSES	MOI CA AVA
				BRUTE	NETTE		
A) Renseignements détaillés concernant les filiales et participations 1 - Filiales							

ANNEXE NOTE N° 19

EVENEMENTS POST-CLÔTURE :

Il n’y a pas d’évènement postérieur au 31 décembre 2024 susceptible de remettre en cause la continuité de l’exploitation, ni de risque et perte non mesurables.

A.V. Simulation S.A.S

7 Avenue Albert Durand
31700 BLAGNAC

ANNEXE

L'exercice clos le 31/12/2024 présente un total de bilan avant répartition de 31 264 481 €, un total du compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste de 16 264 543 €, et dégage un bénéfice de 1 655 514 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Les notes (ou les tableaux) n° 1 à 18 ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

SOMMAIRE

Élémen t n°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2024 AU 31/12/2024	INFORMATIONS			
		PRODUITES		NON PRODUITES	
		note n°	état fiscal	non signifi- cative s	non appli- cables
1	I – REGLES ET METHODES COMPTABLES Méthodes d'évaluation Calcul des amortissements et des provisions Dérogations Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	1 1			X X
	II – COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT				
2	Etat de l'actif immobilisé	2			
3	Etat des amortissements	2			
4	Etat des stocks	3			
5	Etat des provisions	4			
6	Etat des échéances ces créances et des dettes	5			
7	Informations complémentaires sur : <i>Eléments relevant de plusieurs postes de bilan</i> <i>Réévaluation</i> <i>Frais d'établissement</i>				X X X
8	<i>Frais de recherche appliquée et de développement</i>	1			
9	<i>Fonds commercial</i>	6			
10	<i>Intérêts immobilisés</i> <i>Intérêts sur éléments de l'actif circulant</i> <i>Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant</i> <i>Avance aux dirigeants</i>	1 1			X X
11	<i>Charges et produits constatés d'avance</i>	7			
12	<i>Composition du capital social</i>	8			
13	<i>Charges et produits vis à vis des entreprises liées</i> <i>Parts bénéficiaires</i> <i>Résultat exceptionnel</i>	9 10			X
14	<i>Ventilation du chiffre d'affaires net</i>	11			
15	<i>Ventilation de l'impôt sur le bénéfice</i>	12			
16	<i>Tableau de variation des capitaux propres</i> III – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	13			
	Crédit-bail				
17	Engagements financiers Dettes garanties par des sûretés réelles Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	14			X X
18	Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	15			
19	Rémunération des dirigeants				X
20	Effectif moyen	16			
21	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	17			
22	Liste des filiales et participations IV – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS	18			X

ANNEXE NOTE N° 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODES D'EVALUATION

PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes sociaux d'AV SIMULATION sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC no 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

PERMANENCE DES METHODES

Aucun changement de méthode n'a été opéré par rapport à l'exercice précédent.

PRINCIPALES METHODES COMPTABLES UTILISEES

Frais de développement

Les dépenses engagées inscrites en immobilisations concernent des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets. Les amortissements débutent dès la fin du projet.

La durée d'amortissement retenue est de 5 ans.

Le montant des amortissements de 2024 s'élève donc à 993 678 €.

Les dépenses de développement comprennent le cas échéant :

- Le coût des matières et services consommés dans le développement.
- La rémunération du personnel prenant part directement aux travaux de développement et les frais connexes.
- L'amortissement du matériel et des installations, dans la mesure où ils sont utilisés pour le développement.
- Une imputation raisonnable des frais généraux ; cette imputation se fait selon des formules semblables à celles qui sont utilisées pour l'imputation des frais généraux aux coûts de production des produits finis.

- L'amortissement d'éléments d'actif incorporels, dans la mesure où ces derniers sont reliés au développement. C'est le cas des brevets ou des licences acquis auprès des tiers pour les besoins du développement.

Les frais de développements activés concernent le développement des applications destinées à la simulation du véhicule autonome et véhicule connecté.

Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion de frais engagés pour leur acquisition. Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation pour l'entreprise (soit entre 1 et 5 ans en linéaire).

Fonds commercial

Le fonds commercial est constitué de l'apport par RENAULT d'un droit de propriété intellectuelle sur le moteur de simulation SCANeR. Il concourt au maintien et au développement du potentiel d'activité de la société. Conformément aux règlements sur les actifs, nous nous sommes assurés que la valeur des fonds de commerce inscrits à l'actif ne comporte pas d'éléments susceptibles de faire l'objet d'une dépréciation.

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Méthode d'amortissements

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif, l'amortissement linéaire est généralement retenu. Les durées d'amortissement déterminées par le groupe sont les suivantes :

CATEGORIE	MODE	DUREE D'UTILITE
Frais de recherche et de dévelop.	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et Aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	1 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. La société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation quand la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur comptable.

A.V. Simulation détient 100% des titres de d'A.V. Simulation USA, société au capital de 1 000 \$ créée le 10 octobre 2018 dans le Delaware avec établissement à Détroit, Michigan, USA.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les contrats à long terme sont comptabilisés suivant la méthode de l'avancement en considérant les éléments suivants :

- le montant du contrat traité ou la prévision de vente,
- le calcul des coûts engagés (main d'œuvre évaluée au coût direct par catégorie de collaborateurs et consommations directes à leur prix d'achat) avec réestimation permanente de la terminaison des affaires,
- le calcul du taux d'avancement en pourcentage des coûts engagés par rapport aux coûts réestimés,
- le calcul de la production de l'exercice en fonction du taux d'avancement des affaires.

Les travaux en cours sont comptabilisés en factures à établir en pourcentage de leur avancement, déduction faite de la facturation émise à la clôture de l'exercice.

Le cas échéant, les facturations afférentes à des travaux restant à faire sont enregistrées en produits constatés d'avance.

Les contrats à exécution successive donnent lieu à l'enregistrement de factures à établir lorsque les prestations rendues n'ont pas été facturées à la clôture de l'exercice.

Lorsqu'une perte à terminaison est à prévoir sur une affaire, une provision est constituée indépendamment de l'avancement.

Autres produits

Les autres produits d'un montant de 1 488 096 euros concernent essentiellement le crédit d'impôt recherche pour 1 471 722 euros.

Evaluation des stocks

Les produits finis et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production englobant les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Lorsque la valeur actuelle à la clôture (valeur vénale pour les produits finis et valeur d'usage pour les travaux en cours) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée pour le montant de la différence.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. En application du règlement ANC N°2015-05 du 2 juillet 2015, les résultats de change sur les dettes et créances commerciales ont été enregistrés en résultat d'exploitation.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

ANNEXE NOTE N°2

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

VALEURS BRUTES	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Immob. Incorporelles	10 586 464 €	1 006 315 €		11 592 778 €
Immob. Corporelles	1 085 114 €	47 946 €	8 169 €	1 124 891 €
Immob. Financières	298 478 €	27 355 €	13 239 €	312 594 €
	11 970 056 €	1 081 616 €	21 408 €	13 030 263 €
AMORTISSEMENTS	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Immob. Incorporelles	4 584 280 €	1 022 323 €		5 606 603 €
Immob. Corporelles	805 396 €	112 868 €	8 169 €	910 095 €
Immob. Financières	0 €			0 €
	5 389 675 €	1 135 192 €	8 169 €	6 516 698 €

ANNEXE NOTE N°3

ETAT DES STOCKS

STOCKS	A l'ouverture de l'exercice	Entrée	Sortie	A la clôture de l'exercice
Stock Simulateurs	191 228 €	318 045 €	56 294 €	452 979 €
Stock Licences	11 772 €		4 140 €	7 632 €
	203 000 €	318 045 €	60 434 €	460 611 €

ANNEXE NOTE N°4**ETAT DES PROVISIONS**

NATURE DES PROVISIONS	A l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Provisions pour pertes à terminaison (2)	156 037 €	80 947 €	156 037 €	80 947 €
Provisions pour pensions et obligations similaires (1)	74 368 €		4 365 €	70 003 €
Provisions pour perte de change				
Provisions pour dépréciations des stocks	26 686 €		26 686 €	
Provisions pour clients douteux (3)	632 500 €		632 500 €	
	889 591 €	80 947 €	819 588 €	150 950 €

(1) Age de départ à la retraite : 67 ans, avec charges sociales. Taux d'actualisation TEC 10 à 3,21%

(2) Les pertes à terminaison éventuelles sont calculées sur l'ensemble des projets pris individuellement et font l'objet d'une provision.

(3) Concerne une facturation client afférente à un litige qui s'est résolu favorablement au cours de l'exercice.

ANNEXE NOTE N° 5**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES**

CREANCES	MONTANT BRUT	LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		A MOINS D'1 AN	A PLUS D'1 AN
Créances de l'actif immobilisé			
● Prêts	145 962 €		145 962 €
● Autres	165 759 €	4 200 €	161 559 €
Créances de l'actif circulant			
● Créances clients et comptes rattachés	4 823 606 €	4 823 606 €	
● Créances sociales et fiscales (1)	6 180 995 €	1 886 544 €	4 294 451 €
● Groupe et associés	11 300 867 €	11 300 867 €	
● Autres	310 228 €	310 228 €	
● Charges constatées d'avance	60 860 €	60 860 €	
TOTAL	22 988 277 €	18 386 305 €	4 601 972 €

(1) Dont crédit d'impôt recherche 2024 pour 1 471 722 €.

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF		
		A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'1 AN	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
● A 1 an au maximum à l'origine				
● A plus d'1 an à l'origine	118 933 €	58 647 €	60 286 €	
Emprunts et dettes financières - Divers	223 €	223 €		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 289 761 €	2 289 761 €		
Dettes fiscales et sociales	2 004 139 €	2 004 139 €		
Dettes sur immobilisations				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	4 743 934 €	4 743 934 €		
TOTAL	9 156 990 €	9 096 704 €	60 286 €	

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :

La société n'a pas souscrit de nouvel emprunt en 2024.

La société a eu recours aux reports d'échéances de six mois sur l'ensemble des prêts bancaires hors PGE au cours de l'exercice 2020, ce report est toujours actif en 2024.

DETAIL DES CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR	MONTANT
Clients et comptes rattachés	728 103 €
Autres créances	275 900 €
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	1 004 003 €
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit	2 703 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	897 505 €
Dettes fiscales et sociales	
Provisions Dettes/CP	381 945 €
Charges/ CP	178 637 €
Charges salariales à payer	272 749 €
Charges sociales à payer	127 308 €
Impôts charges à payer	26 882 €
TOTAL CHARGES A PAYER	1 887 729 €

CREANCES ET DETTES VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES

	CREANCES	DETTES
OKTAL SAS	5 304 €	431 €
SERA		288 €
MSB DESIGN		66 115 €
OKTAL SE	2 817 €	
SOGECLAIR AEROSPACE SAS		42 201 €
RENAULT SAS	1 642 384 €	
SOGECLAIR	11 248 405 €	340 584 €
A.V. SIMULATION USA	60 006 €	
DASSAULT	189 372 €	
MSB GLOBALES RESOURCES		42 921 €
AVIACOMP		105 €
SOGECLAIR AEROSPACE SARL		7 001 €
SYDAC INDE	641 €	24 217 €
UTAC	8 280 €	
TOTAL	13 148 929 €	523 863 €

ANNEXE NOTE N° 6**FONDS COMMERCIAL**

	VALEUR BRUTE AU BILAN	TAUX AMORTISSEMENT
Droit au bail		
Eléments acquis du fonds de commerce		
Eléments du fonds de commerce reçus en apport	2 500 000 €	
Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation		
TOTAL	2 500 000 €	

ANNEXE NOTE N° 7**CHARGES ET PRODUITS CONSTATES
D'AVANCE**

	CHARGES	PRODUITS
Charges ou produits d'exploitation	60 860 €	4 743 934 €
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	60 860 €	4 743 934 €

ANNEXE NOTE N° 8**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Actions/parts sociales composant le capital au début de l'exercice	18 280	405 €
Actions/parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions/parts sociales annulées pendant l'exercice		
Actions/parts sociales composant le capital en fin d'exercice	18 280	405 €

ANNEXE NOTE N° 9**CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES**

	CHARGES	PRODUITS
SOGECLAIR		369 201 €
		369 201 €

ANNEXE NOTE N° 12**VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BENEFICES LIEES**

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
RESULTAT COURANT	1 658 985 €		1 658 985 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(3 471) €		(3 471) €
RESULTAT COMPTABLE	1 655 514 €		1 655 514 €

ANNEXE NOTE N°13**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

	01/01/2024	Augment ation de capital	Diminuti on de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouveme nts	Résultat N	31/12/2024
Capital en nombre d'actions	18 280						18 280
Valeur nominale	405						405
Capital social	7 403 400						7 403 400
Primes d'émissio n, de fusion, d'apport...	9 336 502,31						9 336 502,31
Réserve légale	740 340						740 340
Report à nouveau	931 975,11			1 641 784,33			2 573 759,44
Résultat de l'exercice	1 641 784,33			(1 641 784,33)		1 655 514,19	1 655 514,19
Total capitaux propres	20 054 001,75					1 655 514,19	21 709 515,24

ANNEXE NOTE N° 14**ENGAGEMENTS FINANCIERS**

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	Néant
Cautions sur marchés	Néant
Avals et cautions	1 031 867 €
Engagements en matière de pensions	Néant
Autres engagements donnés	Néant
Redevances de credit-bail mobilier restant à payer (option d'achat incluse)	Néant
Redevances de credit-bail immobilier restant à payer	Néant
ENGAGEMENTS REÇUS	NEANT

ANNEXE NOTE N°15**ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT**

VARIATION DES IMPÔTS DIFFERES OU LATENTS	DEBUT EXERCICE		VARIATION		FIN D'EXERCICE	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
CHARGES NON DEDUCTIBLES TEMPORAIREMENT						
● A déduire ultérieurement						
→ Organic						
→ Perte à terminaison	39 009 €			18 772 €	20 237 €	
→ Provision pour risques de change						
→ Provision sur stocks						
→ Provision pour retraite	18 592 €			1 091 €	17 501 €	
	57 601 €			19 863 €	37 738 €	

Taux IS retenu pour calcul des impôts différés : 25 %

ANNEXE NOTE N° 16**EFFECTIF MOYEN**

CADRES	72
ETAMS	11

TOTAL	83

ANNEXE NOTE N° 17**IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES**

S.A. SOGECLAIR
7 avenue Albert Durand
31700 BLAGNAC

